

Émilie Lebreton

Les besoins langagiers des adultes migrants : une notion complexe à appréhender

Résumé : Cette contribution a pour objectif de décrire et d'interroger la manière dont les acteurs des formations linguistiques pour adultes migrants appréhendent la notion de besoins langagiers. À l'appui d'une recherche-intervention menée dans deux dispositifs de formations situés dans l'agglomération rouennaise, nous mettons en évidence l'absence d'explicitation de la notion et les confusions induites entre besoins langagiers, objectifs d'apprentissage et difficultés sociales. Il semble nécessaire de dépasser la notion de besoins pour se focaliser pleinement sur les projets d'appropriation.

Abstract: The purpose of this contribution is to describe and question the way in which those involved in the language education of adult migrants comprehend the notion of language needs. Drawing on an interventional research study being carried out in two training organisations located in the Rouen conurbation, the author will show that an explanation of the concept is lacking, which engenders confusion between language needs, learning objectives and social difficulties. It seems necessary to go beyond the notion of needs in order to focus fully on acquisition projects.

Introduction

Depuis les années 1970, la notion de besoins langagiers est récurrente dès lors qu'il s'agit de favoriser l'intégration linguistique des adultes migrants. Or, cette notion reste souvent peu explicitée et la confusion entre les besoins objectifs et subjectifs d'une part, entre besoins langagiers et objectifs d'apprentissage d'autre part perdure. Les besoins langagiers constituent un des principes directeurs du projet ILMA¹ mis en place par le Conseil de l'Europe. Et l'identification des besoins langagiers des adultes migrants tend à refaire surface dans le

1 Intégration Linguistique des Migrants Adultes : www.coe.int/lang-migrants/fr

Émilie Lebreton, DySola EA 4701, Université de Rouen,
E-mail : emilie.lebreton.pro@hotmail.fr

champ des formations linguistiques. À l'appui d'une recherche-intervention menée dans deux structures de formations implantées dans l'agglomération rouennaise, nous interrogerons les différentes réalités que recouvre la notion de besoins langagiers selon les acteurs des formations, à savoir les représentants institutionnels, les formateurs et les adultes migrants. À partir des entretiens réalisés avec l'ensemble des acteurs, nous analyserons les conséquences des processus de réduction des besoins sur les pratiques de formation, et plus largement sur l'appropriation linguistique. Aussi, nous nous appuyerons sur cette expérience de recherche afin de réfléchir à la manière dont on peut accompagner les formateurs à conduire une réflexion plus approfondie sur la notion elle-même.

1 Besoins langagiers, migrations et insertions

1.1 Une notion phare en didactique des langues

La notion de besoin langagier a été explorée par des didacticiens et des experts du COE² souhaitant garantir une formation de qualité en adéquation avec les besoins des publics spécifiques tels que les travailleurs migrants en insertion, lesquels ont besoin de communiquer en français. Dès les premiers travaux sur cette notion, Richterich (1985) soulignait que l'intérêt accordé aux besoins langagiers ne résultait pas tout à fait d'une préoccupation humaniste, mais avait des accointances avec la logique managériale. Quatre décennies plus tard, on constate que les politiques relatives à l'intégration des publics migrants alliées à l'évolution du champ des formations linguistiques ont renforcé la conception entrepreneuriale des besoins langagiers. L'identification de ces besoins s'élabore en fonction des situations de communication écrites et orales dans lesquelles les apprenants souhaitent ou doivent pouvoir s'exprimer. L'ambiguïté et la complexité de la notion apparaît alors, les besoins langagiers se composent de besoins subjectifs, exprimés par les apprenants, et de besoins objectifs, exprimés par un tiers. Afin d'éviter l'instrumentalisation de la notion, où les besoins objectifs imposés par un tiers prennent le pas sur les besoins subjectifs, Richterich (1979 : 56) proposait de s'interroger sur les modalités de l'identification, à savoir « qui identifie, pour qui, pour quoi, où, quand, comment ? ». Des travaux plus récents privilégient la négociation des besoins avec les apprenants en fonction de leurs profils et de leurs parcours antérieurs (Van Avermaet et Gysen

² Conseil de l'Europe.

2008). Cependant, le caractère équivoque de la notion semble persister puisque les besoins langagiers sont encore définis par « les situations de communication (orale et écrite) que les migrants adultes concernés souhaitent devenir capables de gérer ou que l'on veut qu'ils soient capables de gérer » (Beacco, Little et Hedges 2014 : 19). L'identification demeure complexe.

1.2 Cadre de la recherche-intervention

Les éléments de réponses que nous tentons d'apporter dans cette contribution sont issus d'une recherche-intervention³ menée dans deux structures de formation implantées dans l'agglomération rouennaise. L'organisme de formation La Fontaine est installé dans une commune en périphérie de la ville. Homologuée centre de formation et prestataire de services, cette structure propose trois types d'actions linguistiques prescrites par le Conseil Régional, Pôle Emploi et l'Office français d'immigration et d'intégration (OFII). Chacune des actions vise l'insertion socioprofessionnelle par l'apprentissage du français et toutes s'adressent aux migrants bénéficiaires du Contrat d'accueil et d'intégration (CAI) et aux demandeurs d'emploi. Ces actions prennent la forme de stage dont la durée varie entre 300 et 600 heures, en moyenne 35 heures de formation par semaine, mais avec des périodes de stage en entreprise. Le centre Senghor est une association située dans un quartier de la ville classé en zone urbaine sensible. Ancrées dans l'éducation populaire, les actions linguistiques de cette structure sont ouvertes à toutes les personnes désirant s'approprier le français. Selon les disponibilités de chacun, le volume horaire varie entre 2 et 5 heures de cours par semaine. Quelle que soit la structure, la diversité des profils des migrants, de leurs parcours migratoires, de leurs projets et de leurs expériences linguistiques, scolaires, professionnelles est omniprésente. Cette diversité induit des besoins langagiers qui peuvent varier d'une personne à l'autre.

3 Recherche-intervention menée entre 2012 et 2015 dans le cadre de notre recherche doctorale.

2 Les besoins langagiers selon les acteurs des formations linguistiques

2.1 Les représentants institutionnels

Pour les représentants institutionnels, les besoins langagiers pour les publics migrants sont liés aux objectifs d'apprentissage et, plus largement, à l'insertion socioprofessionnelle. Les besoins langagiers se rapportent à la communication, notamment à l'oral, et tendent à se confondre avec les besoins d'ordre sociétal. À leurs yeux, l'essentiel est d'accéder et de multiplier les formations pour pouvoir s'intégrer à la société. La prégnance de la mise en emploi par l'acquisition ou le renforcement des compétences linguistiques conduit les représentants institutionnels à ne pas détailler les besoins, et à les rapporter automatiquement à la finalité des formations. En outre, lorsqu'ils évoquent la difficulté de répondre aux besoins de chacun des apprenants, ils opèrent un glissement avec les objectifs d'apprentissage puis soulignent le risque d'instrumentalisation des besoins concrets. Pour ces acteurs, l'identification des besoins langagiers n'est pas de leur ressort, ce qui expliquerait pourquoi ces besoins tendent à se réduire à l'intégration, finalité première des formations.

2.2 Les formateurs

Au sein des dispositifs de formation, lorsque nous évoquons avec les formateurs la question des besoins langagiers, la discussion aboutit le plus souvent sur le positionnement qui a lieu à l'arrivée en formation. Pour le centre La Fontaine, les formateurs utilisent des documents communs. Il s'agit de quelques activités en conformité avec le Cadre européen de référence pour les langues (CECR) (compréhension, production écrite et entretien oral). En ce qui concerne le centre Senghor, rien n'est véritablement défini. Seule une formatrice explique s'appuyer sur des activités préparant à l'examen du Diplôme d'initiation à la langue française (DILF), surtout parce qu'elle estime avoir besoin d'un cadre. L'autre formatrice et la secrétaire en charge de la plateforme d'accueil déclarent privilégier un échange oral retraçant le parcours des personnes. Dans le cadre de cette structure, l'étape du positionnement permet de cibler les besoins langagiers et d'orienter les personnes dans le cours adéquat. Lors des entretiens individuels, leurs perceptions des besoins langagiers se précisent, dans un certain sens. La diversité des apprenants et les situations précaires auxquelles peuvent être confrontés les apprenants conduisent une des formatrices à dé-

clarer que les besoins des publics migrants ne peuvent se résumer aux besoins langagiers. Certes, la communication orale et écrite est fondamentale, mais les difficultés sociales rencontrées par ces publics et l'urgence de l'insertion rendent prioritaires les besoins d'ordre sociétal. Il semble nécessaire de se demander quelles sont les priorités. S'agit-il de privilégier le développement des compétences langagières ou l'intégration ? Doit-on opposer ou articuler ces priorités ? Par ailleurs, la diversité, le flou des besoins et l'adaptation aux profils des apprenants sont discutés par l'ensemble des formateurs. Chacun fait en sorte de répondre aux besoins subjectifs, lesquels semblent être identifiés au travers des projets professionnels.

2.3 Les apprenants

La prise en compte régulière des besoins subjectifs devrait garantir aux apprenants une certaine satisfaction. Or, plusieurs d'entre eux soulignent des écarts entre ce dont ils jugent avoir besoin et ce qui leur est proposé. Ces écarts ne sont pas uniquement évoqués dans les entretiens, les apprenants les mentionnent au cours des séances ou en dehors, lors des pauses. À titre d'exemple, certains estiment que les ateliers proposés ne permettent pas de bien apprendre le français, faute d'attention portée à la langue et aux règles. D'autres déclarent ne pas progresser malgré la multiplication des formations, car on leur refuse l'accès au bon français, alors que ce bon français est nécessaire pour valider les tests d'entrées des formations qualifiantes. On peut alors se demander si les écarts exprimés sont à mettre en lien avec des besoins subjectifs ou si cela relève des représentations de l'apprentissage en France et en français. Il s'avère que Richterich (1985) apporte un élément de réponse intéressant lorsqu'il écrit que l'observation des représentations de l'apprentissage peut entrer dans le processus d'identification des besoins. Cela signifie qu'il serait judicieux d'entendre et d'interroger ce que disent les apprenants. Cette absence de considération n'est pas nécessairement malveillante, au contraire, que ce soient les formateurs, les didacticiens ou les experts du Conseil de l'Europe, le souci de garantir une formation de qualité est omniprésent. Les propos de Little (2008 : 12) sont éclairants à ce sujet lorsqu'il souligne que l'« objectif est de permettre aux migrants d'utiliser la langue de la communauté hôte pour communiquer de façon basique. Ce qui importe est donc qu'ils parviennent à faire passer leur message, et non que leurs phrases soient correctes sur le plan grammatical ou qu'ils arrivent à parler sans accent au bout de quelques semaines ou de mois de cours ». Ces propos illustrent la complexité de l'analyse des besoins langagiers et, plus largement, l'élaboration des contenus et des objectifs d'enseignement.

3 Des besoins aux projets d'appropriation

3.1 Réflexions, propositions et transformations

Les écarts ressentis par les apprenants ont conduit les formateurs à remettre en question leurs conceptions des besoins langagiers. En avril 2015, une rencontre entre les formatrices des deux structures de formation a permis de repenser la grille de positionnement perçue comme nécessaire mais insuffisante, notamment parce que les besoins sont seulement analysés à l'entrée en formation. Il s'agit de partir d'une grille commune qui serait renégociée avec les apprenants, d'abord d'une manière collective puis individuelle lors d'un entretien bilan de mi-parcours. Les besoins ne sont plus figés mais perçus dans une dynamique. Dans l'optique d'allier la communication à la perspective d'emploi, les formatrices décident de s'appuyer sur le CECR, et sur le référentiel *Compétences clés*. Aussi, elles proposent de partir des productions des apprenants dans le sens où celles-ci sont un lieu d'observation des besoins et permettent de construire des activités. En parallèle, des rencontres plus régulières avec les apprenants se réalisent à partir de leurs productions. Désormais, les formatrices souhaitent se diriger vers la prise en compte des projets des apprenants, et pas seulement en termes d'insertion professionnelle, mais en termes d'appropriation du français.

3.2 Poursuivre les recherches avec les acteurs des formations

Parler de besoins langagiers pour adultes migrants avec les acteurs des formations linguistiques rappelle l'urgence de l'intégration par la langue et la difficulté à répondre aux besoins exprimés par les apprenants. Malgré la volonté de satisfaire les besoins dits subjectifs, des confusions apparaissent entre besoins, objectifs d'apprentissage et difficultés sociales. Le souhait de prendre en compte les écarts perçus par les apprenants implique de dépasser la notion de besoin pour se diriger vers celle de projet d'appropriation. Si cela reste un projet ambitieux et complexe, il offre aux formateurs et aux apprenants la possibilité de travailler ensemble. Du reste, il convient de réfléchir activement à la manière dont le chercheur peut accompagner les formateurs dans leurs réflexions sur les pratiques de formation.

Références

- Beacco, Jean-Claude, David Little & Chris Hedges. 2014. *L'intégration linguistique des migrants adultes. Guide pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques*. Unité des politiques linguistiques. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Little, David. 2008. *Le Cadre européen commun de référence pour les langues et l'élaboration de politiques en faveur de l'intégration des migrants adultes*. Unité des politiques linguistiques. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Richerich, René. 1979. L'antidéfinition des besoins langagiers comme pratique pédagogique. *Le français dans le monde* 149. 54–58.
- Richerich, René. 1985. *Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage*. Paris : Hachette.
- Van Avermaet, Piet & Sara Gysen. 2008. *Apprentissage, enseignement et évaluation des langues, et intégration des migrants adultes. Importance de l'analyse des besoins*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

